

**Annexe 3 : Liste des documents à fournir pour une inscription administrative
à la Faculté de Médecine Montpellier-Nîmes**



INSCRIPTION A L'UM EN MOBILITE INTERNATIONALE 2015-2016

LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE

Cette fiche est à joindre au dossier d'inscription complété par les pièces suivantes :

Par tous les étudiants :		NP
Carte étudiante	photocopie carte étudiante de l'université d'origine	<input type="checkbox"/>
1 photo d'identité	avec nom et prénom mentionnés au dos. <i>Photo récente répondant aux critères officiels de la République Française (format 35 x 45 mm ; sans pliure ni trace ; en couleur sur fond uni ; tête nue et droite face à l'objectif)</i>	<input type="checkbox"/>
Pièce d'identité <i>ORIGINAL + PHOTOCOPIE</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ soit la carte d'identité en cours de validité ▶ soit le passeport en cours de validité ▶ pour les étudiants non-ressortissants d'un pays de l'Union Européenne ou de l'AELE, le visa ETUDIANT D ou le titre de séjour en cours de validité. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Attestation d'assurance maladie <i>PHOTOCOPIE</i>	Carte Européenne d'Assurance Maladie en cours de validité pour les Européens Une adhésion à la sécurité sociale étudiante sera obligatoire pour les non européens	<input type="checkbox"/>
Attestation d'assurance <i>PHOTOCOPIE</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ soit une assurance scolaire/extra-scolaire valable pour l'année 2015-2016 ▶ soit une assurance "responsabilité civile-vie privée" en cours de validité 	<input type="checkbox"/>
Certificat de scolarité université française	Pour les étudiants ayant déjà procédé à une inscription administrative dans une université française	<input type="checkbox"/>
Attestation de visite médicale et de vaccination	Carnet de santé et de vaccinations. A faire valider par le SUMPPS - Médecine Préventive des étudiants de l'UM : Montpellier - tél : 04 34 43 30 70 (Institut de Biologie 2ème étage) - Nîmes - tél : 04 66 02 81 14	<input type="checkbox"/>
Titre de paiement	<ul style="list-style-type: none"> ▶ soit carte bancaire (VISA, MASTER CARD ou MAESTRO) ▶ soit chèque de banque française, à l'ordre de l'Agent Comptable UM, dont le montant exact sera fixé le jour de l'inscription 	<input type="checkbox"/>

AUCUN ENVOI POSTAL

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA EFFECTUEE PAR LE SERVICE DES INSCRIPTIONS

INSCRIPTION EFFECTIVE UNIQUEMENT APRES REMISE DE LA CARTE ETUDIANT